



La vaccination protège les enfants

de nombreuses maladies graves qui se propagent facilement dans les écoles

Si vous ou votre famille avez des besoins spécifiques liés à la vaccination, veuillez appeler le bureau de santé le plus proche:

Thunder Bay	807-625-5900
Greenstone	807-854-0454
Manitouwadge, Marathon, Terrace Bay & Schreiber	807-229-1820
Red Rock & Nipigon	807-886-1060

ou appelez le numéro sans frais

1-888-294-6630

Le bureau de santé peut fournir du soutien.

La *Loi sur l'immunisation des élèves* est une loi ontarienne qui exige que les élèves fréquentant une école en Ontario soient vaccinés contre neuf maladies spécifiques.

Assurez-vous que votre enfant est à jour!

1. **Vérifiez si le dossier de votre enfant est à jour.** Visitez [TBDHU.com/schoolimmunizations](https://www.tbdhu.com/schoolimmunizations) ou appelez le bureau de santé pour en savoir plus sur la *Loi sur l'immunisation des élèves* et les vaccins dont votre enfant a besoin.
2. **Obtenez les vaccins manquants auprès de votre fournisseur de soins de santé ou une clinique de vaccination du bureau de santé.** Pour en savoir plus sur les cliniques du BSDTB, visitez [TBDHU.com/vaxclinics](https://www.tbdhu.com/vaxclinics).
3. **Déclarez les vaccins au BSDTB s'ils ont été administrés par un autre fournisseur de soins de santé.** Voyez comment vous pouvez déclarer de manière sécurisée sur [TBDHU.com/vaxreport](https://www.tbdhu.com/vaxreport).



TBDHU.COM



Bureau de Santé
du District de Thunder Bay